# COMMUNE DE CHAMPIS

Année 2011 Bulletin N° 9 Janvier 2011



#### LE PROVERBE DU MOIS

« Bon Jorn, Bon An. »

« Bonjour, Bonne Année. »

## 1 er JANVIER : CHAMPIS INTEGRE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE CRUSSOL

Issue de la fusion des Communautés de Communes Rhône Crussol et du Pays de Crussol, cette nouvelle Communauté de Communes regroupe 11 communes (Guilherand-Granges, Saint Péray, Cornas, Soyons, Toulaud, Chateaubourg, Alboussière, Boffres, Saint Sylvestre, Saint Romain de Lerps et Champis) et représente un bassin de 28 300 habitants.

Globalement les compétences respectives des 2 Communautés de Communes ont été réunies et avec un budget avoisinant les 12 millions d'euros la nouvelle Communauté de Communes aura dans ses attributions :

- le développement économique et la gestion des zones d'activité
- la voirie, l'aménagement, l'entretien, le nettoyage des voies communales. Cette compétence englobe la chaussée, les fossés, les accotements, les talus, les trottoirs, les parapets, etc.... pour Champis ce sont 36 kms de voies communales qui sont concernées pour un total de charges de fonctionnement de 53 000 € par an.
- l'aménagement de l'espace communautaire avec le SCOT, la création et l'entretien des sentiers de randonnée
- la collecte et le traitement des ordures ménagères.
- la politique du logement social avec une étude pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).
- l'assainissement (collectif et non collectif).
- la gestion des équipements culturels (Centre Multi Média d'Alboussière, bibliothèque d'Alboussière) et sportifs (gymnase de Saint Sylvestre).
- la sécurité incendie, participation au SDIS.

Au 1 er Janvier une soixantaine d'agents vont dépendre de Rhône Crussol.

Les 43 délégués de cette nouvelle Communauté de Communes (3 pour Champis : Françoise BARBAZANGES, Jean SOTON et Gilbert DEJOURS) – qui compte 17 suppléants (Alain LADREYT pour Champis) – ont été réunis le 1 er Décembre pour élire et installer le bureau composé d'un Président et de 11 Vice-présidents (1 par commune) et de 4 conseillers communautaires.

Actif artisan de la fusion, Henri-Jean ARNAUD a été élu à la quasi unanimité Président de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Les 11 Vice-présidents élus sont les Maires des 11 communes membres (excepté pour Cornas où c'est le 1 er Adjoint)

Le bureau de la Communauté de Communes Rhône Crussol:

Président : Henri-Jean ARNAUD élu à Guilherand Granges 1 er Vice-président : Jacques DUBAY Maire d'Alboussière délégué à la culture 2 ème Vice-président : Jean-Paul LASBROAS Maire de Saint Péray délégué aux finances 3 ème Vice-président : Michel BRET Maire de Saint Romain de Lerps délégué à la voirie délégué à l'environnement 4 ème Vice-président : Patrick DERIVAZ 1 er Adjoint de Cornas 5 ème Vice-président : Gilbert DEJOURS Maire de Champis

5 ème Vice-président : Gilbert DEJOURS Maire de Champis délégué à l'administration générale et au personnel délégué au développement économique

7 ème Vice-président : Raymond EDMONT Maire de Boffres délégué au tourisme 8 ème Vice-président : Michel LETANG Maire de Toulaud délégué à l'assainissement 9 ème Vice-président : Maurice CHANTEPY Maire de Saint Sylvestre délégué au sport

10 ème Vice-président : Mathieu DARNAUD Maire de Guilherand-Granges délégué aux relations intercommunales 11 ème Vice-président : Laurent COURBIS Maire de Chateaubourg délégué à la communication et à la viticulture

A noter que Françoise BARBAZANGES, conseillère communautaire, a été élue membre du bureau, déléguée adjointe à la culture.

D'un point de vue financier, les effets combinés de la fusion des 2 Communautés de Communes, et de la réforme des mécanismes fiscaux à compter de 2011 devraient se traduire par un niveau de ressources supérieur de 1 930 078 € par rapport aux ressources 2010.

Une fusion gagnante pour les 11 communes. C'est le vœu que nous formulons tous.

#### ASSAINISSEMENT

Le chantier de la station d'épuration est enfin terminé; les employés communaux ont maintenant en charge l'entretien bi hebdomadaire de la station, qui reçoit les eaux usées d'une vingtaine de foyers qui se sont raccordés progressivement au réseau; vous ne devez déverser que les eaux usées à l'exclusion impérative des eaux pluviales.

Quant aux réseaux de raccordement : les réseaux du Quartier de la Faurie sont terminés et opérationnels, les habitants peuvent se raccorder ; le Quartier de Mercier également. Les intempéries n'ont pas facilité la tâche des entreprises ; le chantier interrompu pour les vacances reprendra le 03 Janvier 2011. Les réseaux sur la Bâtie se feront donc sur la période de Janvier Février. Dans le même temps, le Syndicat des Eaux va réaliser des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable. Lorsque tous ces travaux seront terminés, le réaménagement du hameau de la Bâtie sera effectué pour lequel la Communauté de Communes a alloué un fonds de concours de 20 000 €.

#### LA CHASSE AUX FLOCONS

Objectif principal: traiter le matin et le soir en moins de 4 heures nos 40 Kms de voies communales.

<u>Première étape :</u> la prévention : depuis Novembre des barrières ont été installées sur près de 500 mètres dans différents secteurs exposés aux congères.

<u>Deuxième étape</u>: l'action: la quarantaine de kilomètres de routes communales sont déneigées par 2 entreprises qui interviennent dès que la couche de neige se situe autour d'une dizaine de centimètres. En complément, la nouvelle Communauté de Communes pourrait décider d'équiper de lames 1 voire 2 agriculteurs volontaires pour les opérations de déneigement.

**Recommandations:** 

Ne prendre la route qu'avec un véhicule correctement équipé.

Ne pas stationner sur une zone qui puisse gêner les engins de déneigement.





A compter du 01 Janvier 2011, la commune de Champis ne sera plus rattachée à la Gendarmerie de Tournon Sur Rhône mais à la Communauté de brigades de Lamastre / Vernoux.

Brigade de Gendarmerie de Lamastre 3 avenue de Tournon 07270 LAMASTRE Tél.: 04 75 06 41 81

## **RENCENSEMENT**

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille en vue de la Journée d'Appel de préparation de la Défense (JAPD).

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

**ETAT CIVIL 2010** 

Mariages: le 12 Juin Dany DUBRAY et Florence LE TORRIVELEC

Le 17 Juillet Julien BETINAS et Aurélie ROUBINET Le 24 Juillet Eric VASSEL et Cécile VALENSI Le 14 Août Alexandre BATHAIL et Valérie FELIX

Le 02 Octobre Olivier PENEL-FAVORY et Natalia ERMURACHI

Le 04 Décembre Florian GRENIER et Aurélie DIAZ

<u>Décès</u>: le 06 Juin Andrée CHALAMET née DUBOIS

le 16 Juillet Odette VERGNON née ISSARTEL

<u>Naissances</u>: Le 27 Février Victor MA

Le 27 Février Victor MAZABRARD Le 28 Février Zia SILHOL

Le 28 Mars Wissam LAURENT Le 24 Mai Eli PLAGNAT

Le 09 Août Sasha VEYDARIER PIRA

Le 07 Octobre Ambre IMBERT
Le 15 Octobre Sacha RIFFARD

Le 15 Octobre Sacha RIFFARD Le 02 Décembre Roméo LAUVERNET Le 15 Décembre Camille GRENIER

### DATES À RETENIR

#### 15 Janvier 2011 Cérémonie des vœux à 18 heures

A l'occasion de la nouvelle année, le Maire et l'Equipe Municipale vous invitent en mairie de Champis Salle du Conseil Municipal le Samedi 15 Janvier 2011 à 18 heures pour une rencontre que nous souhaitons conviviale et propice aux échanges.

17 Mars 2011 Réunion publique : Plan Local d'Urbanisme (PLU) à 18h30 salle du Conseil mairie de Champis

t tous ceux qui

Bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-mêmes, vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

